

PERSONNE COMPÉTENTE EN RADIOPROTECTION

Intitulé de la formation:

Personne compétente en radioprotection

 Objectifs pédagogiques:

Obtenir les fondements techniques et réglementaires nécessaires à l'exercice des missions de personne compétente en radioprotection définies à l'article R-4451-123 du code du travail.

Évaluations :

- Module théorique:

épreuve écrite individuelle de 90 minutes organisée sous forme d'un questionnaire à choix multiples complété de questions à réponses ouvertes et courtes et d'exercices. Cette épreuve intervient à hauteur de 30 % dans la note finale.

- Module appliqué:

- contrôle continu des connaissances acquises intervenant à hauteur de 30 % dans la note finale

- épreuve orale intégrant 90 minutes de travail collectif d'analyse de cas pratiques et un entretien individuel d'au minimum 15 minutes. Cette épreuve intervient à hauteur de 40% de la note finale

- Condition de réussite :

Moyenne générale de 10/20 et note minimale de 08/20 à chacune des épreuves

En cas d'échec, le candidat doit repasser avec succès la ou les épreuves auxquelles il a échoué dans les 3 mois qui suivent la formation. En cas de nouvel échec, le candidat doit suivre une nouvelle formation initiale.

 Modalités de déroulement:

Durée totale: 95,25 heures sur 3 semaines de 4 jours (avec contrôle des connaissances) Module théorique : 28,5 h
Module appliqué : 58,5 h Evaluation : 8,25 h

Places disponibles: 16 participants

Matériels à apporter: - Calculatrice scientifique

- Pièce d'identité

- Clé USB ou disque dur externe

- Nécessaire pour prise de notes

- Dosimétrie à lecture différée employeur (si présente)

- Tenue de travail adapté pour le module appliqué

Lieu(x): ENSOSP Site d'Aix-en-Provence

Service des formations aux risques technologiques et naturels

**Public concerné:**

Toutes les personnes devant remplir les missions de conseiller en radioprotection travaillant dans le niveau 2 secteur industrie, options sources scellées et non scellées (hors nucléaire).

Formation accessible pour les PSH (Nous contacter afin d'évoquer votre situation).

**Prérequis:**

Diplôme justifiant d'un BAC à orientation scientifique ou en l'absence de diplôme, un test de niveau effectué par l'ENSOSP au préalable à l'inscription.

**Modalités d'évaluation des acquis /
Modalités de suivi et sanction:**

- Taux de performance 2024 : 100%
- Taux de satisfaction 2023 : 9/10

**Tarifs:**

Se reporter à la tarification en vigueur disponible sur le site de l'ENSOSP (<https://formations.ensosp.net/files/Tarification2023.pdf>).

**Contact et inscription:**

04 42 39 05 94 ou 96 ou
formations.specialisees@ensosp.fr